

Dispositions réglementaires relatives aux visites de groupes

Confirmation de réservation

L'accueil des groupes se fait sur réservation uniquement. La réservation n'est définitive que lorsque la confirmation de réservation vous a été retournée par les Musées de Troyes.

Retard / modification / annulation

En cas de retard, merci de prévenir dès que possible l'accueil du musée au 03.25.42.20.09.

Toute réservation non suivie de présence et non annulée 48h avant le jour de la prestation sera facturée.

Préparation de visite

Après confirmation de la visite de la part du service des Musées de Troyes, l'encadrant bénéficie de la gratuité d'entrée pour préparer sa visite. Des documents pédagogiques sont disponibles sur le site internet : <http://www.musees-troyes.com/> Merci de prendre rdv en amont afin de venir préparer votre visite, auprès du Service des Réservations, au **03.25.76.26.80** ou reservation.musees@ville-troyes.fr.

Il est conseillé de prévoir le matériel nécessaire (hors documents pédagogiques fournis) : feuilles de papier, crayons...

Au moment de la visite

Afin que votre visite soit la plus agréable possible pour tous, voici quelques conseils et consignes, que nous vous remercions par avance de respecter.

Les visites de groupes s'effectuent sous la responsabilité d'un responsable qui s'engage à faire respecter l'ensemble du règlement de visite, notamment la discipline du groupe. Il est l'interlocuteur unique du service d'accueil du musée.

Par mesure de sécurité et pour le bon déroulement de vos visites, le musée n'accepte pas plus d'une classe par secteur. Les groupes sont constitués de 12 à 30 personnes maximum, hors accompagnateurs.

Avant votre venue au musée, nous vous conseillons de familiariser les élèves aux notions de musée, ainsi qu'aux règles de sécurité :

- Il est interdit de toucher les œuvres, les cadres, ou tout autre élément muséographique. Cette dernière consigne est **primordiale**. Sachez toutefois qu'en cas de mise en danger des œuvres, un agent serait parfaitement en droit d'intervenir, voire de faire sortir le groupe des salles d'exposition.
- Au sein des espaces d'exposition, seuls les crayons à papier et crayons de couleur sont autorisés.
- Respecter les autres visiteurs, ne pas courir, ne pas chahuter ou crier.
- Les œuvres peuvent être photographiées, sans pied ni flash, pour le seul usage privé du visiteur.
- Pour les mêmes raisons, il est interdit de manger et boire dans le musée.

Les visiteurs en groupe doivent respecter la fluidité de visite pour le confort de l'ensemble des autres visiteurs. Selon l'affluence, il pourra être demandé aux groupes de se fractionner.

Les agents d'accueil et les médiatrices sont bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous auriez besoin.